

## SANCHEY

# Des achats en perspective sur la commune

Réunis vendredi 9 juillet, les conseillers municipaux avaient à l'ordre du jour de nombreuses délibérations, mais aussi des achats à valider sur la commune (microtracteur, photocopieur, tablettes numériques).

Statuts SDEV. Dans le cadre de la transition énergétique et de l'accompagnement des collectivités, le conseil a accepté la modification des statuts du SDEV (Syndicat départemental d'électrification des Vosges), d'autant plus que le changement des points lumineux dans le cadre des économies d'énergie est en phase avec cette compétence. Unanimité.

Salle des associations. - Le règlement et les tarifs de locations de la salle des associations ont été adoptés. Celle-ci pourra être louée pour une capacité maximale de 49 personnes et devra impérativement être libérée pour 22 h, afin de ne pas créer de nuisances. Tarifs : week-end pour les habitants de la commune 100 €, extérieurs 130 € ; la journée, 60 € et 80 € extérieurs. La vaisselle sera louée 50 € et le ménage facturé à 80 €. Enfin, une caution de 1 000 € sera demandée à la signature du contrat.

Informatique à l'école. - Dans le cadre d'un plan de relance, la commune a vu son dossier être accepté, de sorte que six tablettes numériques, un PC portable et un pack logiciel ont été commandés pour un tarif de 3 600 €. Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 3 500 €, à 70 % pour le matériel et 50 % pour les logiciels. Cette dotation viendra remplacer les ordinateurs obsolètes de l'école des Châlots. La commune de Chaumousey a effectué la même démarche pour les classes calmosiennes, une demande elle aussi validée.

Microtracteur. - Le matériel utilisé pour la tonte actuellement arrive en fin de vie... Dernièrement, le maire a demandé des devis et une société s'est déplacée pour voir ce qui convient le mieux sur la commune. Un groupe de travail va être créé afin de décider du choix à effectuer, certains élus insistant sur le fait qu'il faut étudier les diverses propositions avant de commander. Une abstention (Patrick Vincent) clôturait cette question.

Photocopieur à changer. - Le photocopieur, acheté en 2017, connaît une certaine fatigue et le contrat en place coûte cher à la commune, d'autant plus que le Roulement de tambour est imprimé dessus. D'où le besoin d'en changer et de revoir le contrat qui permettra, pour un tarif de 265,50 € par trimestre, d'imprimer 3 000 photocopies couleur et autant de noir et blanc. Le conseil donne son aval.